

Décisions du Conseil municipal du 7 avril

◆ Budgets 2021

Vote du budget communal et du budget assainissement 2021 : ce sujet fera l'objet d'une communication spécifique et détaillée lors de la prochaine parution.

◆ Sécurisation de la falaise du Fort - Tranche 3

- Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'État pour atteindre 80% d'aides publiques du hors taxe.
- Vote du barème des indemnités forfaitaires de 300 à 900 € versées à chaque famille relogée de janvier à avril, selon sa composition et ses conditions de relogement.

◆ Travaux

- Dépôt d'une demande d'aide de l'État dans le cadre du plan de relance pour l'amélioration thermique des équipements sportifs.
- Choix d'acquérir un nouveau panneau d'information lumineux de dernière technologie auprès de la société Lumiplan (avec une demande d'aide régionale de 50 %).

◆ Urbanisme

- Dénomination des deux voies du lotissement de Noalhat (impasse du Grand Noalhat et impasse des Jardins).
- Convention pour le partage du coût des travaux pour le portail d'accès et le mur mitoyen de la maison dite Cossard à Gergovie.
- Convention avec l'Epf Smaf Auvergne pour acquérir des parcelles permettant à terme d'aménager le secteur de l'avenue de la République, à hauteur de la rue Saint Roch.

◆ Intercommunalité

- Accord pour la modification des compétences de Mond'Arverne Communauté pour intégrer la compétence « Mobilité » et exclure en tourisme le domaine de Pessade qui a été vendu.

◆ Assainissement

- Modification du tarif de la participation aux frais d'assainissement pour intégrer les locaux professionnels.
- Définition d'un tarif de facturation du contrôle des branchements de l'assainissement collectif dans le cadre des ventes de biens (125 € H.T.).

◆ Divers

- Vote du tarif de location d'un appartement de type 2 situé rue Jean Jaurès (320 €/mois).
- Création d'emplois saisonniers estivaux pour des jeunes de la commune.